

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 juin 2015

**Etaient présents :** Alain LIENARD, Maire, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, Adjoint, Sandrine BRISON, Virginie GILLARD, François CASTEL, Frédéric DEBRUX, Nicolas MONVOISIN, Pierre PERON conseillers municipaux.

**Etaient absents et excusés :** Stéphanie BARRE (pouvoir à Frédéric DEBRUX), Patrick CHARPENTIER (pouvoir à Alain LIENARD), Denise PENIN (pouvoir à Pierre PERON), Michel DEMARQUET (pouvoir à Jacques DECOURTRAY)

### \* **Intercommunalité**

**Fonds de concours** Un FDC de 260 000€ va être attribué à toutes les communes de la CAMVS quelque soit leur population. Ce FDC subventionnera des projets d'investissement qui répondront aux critères d'éligibilité et il interviendra à part égale avec la participation communale. Nous avons déposé deux dossiers (parking cimetière et réhabilitation du chemin des Quarante).

**Modification du PLU** Lors de l'élaboration du PLU en 2006, un emplacement avait été réservé, chemin du Faulx, pour un béguinage pour personnes âgées. Celui-ci ayant été fait, rue de Boussières, cet emplacement va être supprimé.

**Travaux de voirie acceptés** La CAMVS a donné son accord pour la création de trottoirs, rue de l'aqueduc et rue de Maubeuge (nouvelles maisons). Ces travaux seront phasés, 2015 et 2016.

**Curage ruisseaux non domaniaux** Une enveloppe de 30 000€ nous est accordée par le Conseil Général (40%) et la CAMVS (60%), pour le curage des cours d'eau non domaniaux. M. QUAGEBEUR du CG est venu pour voir les travaux les plus pertinents : ru des Quersonnières, ru du bois du Mesnil, fossé bordant la propriété de Mme LEMIRE. Les travaux devraient commencer cet automne pour ne pas gêner les récoltes.

### \* **Personnel communal**

**Reconduction ou non CUI de JJ. Vaillie** Nous pensions le CUI de JJV non reconductible et nous avons prolongé le contrat de JCO jusqu'en octobre. La politique gouvernementale ayant évolué, nous pouvons refaire un contrat à JJV. Le Conseil décide la non reconduction du contrat de JJV à la majorité, car le contrat de JC. Obert a déjà été reconduit mais souhaite revoir le recrutement d'un nouveau contrat CUI en avril.

### \* **Réglementation**

**Cimetière communal** Lors du mandat précédent, une ébauche de règlement avait été faite mais ce dernier ne fut jamais validé. Un nouveau règlement a été présenté et adopté par le conseil municipal; il sera affiché dans le panneau avec le plan du cimetière.

### \* **Finances**

*AL*

*Etude des propositions de la commission des finances*

**Taux de la TAM (Taxe d'Aménagement)** : maintien à 5% (vote à la majorité) , décision motivée par les documents d'urbanisme payants à compter du 1<sup>o</sup> juillet 2015 et par la participation communale de 50% sur les trottoirs et l'éclairage public.

**Nouvelles Activités Périscolaires** : les tarifs suivants seront appliqués, par trimestre, dès la rentrée scolaire prochaine, pour les extra-muros, garderie + NAP (25€, 35€, 40€) , garderie seule (7h30-8h20 et 16h30-18h30, 15€, 20€, 25€) ; *ceci correspond à moins de 15 centimes de l'heure*, vote à l'unanimité.

**Photocopies** : pour les administrés et pour les associations : Noir et Blanc (A3 , 0.20€; A4, 0.10€) , couleurs (A3, 0.30€ ; A4 0.20€). Un cahier agrégera les tirages faits pour chaque association et celle-ci recevra en début d'année A, la facture relative aux photocopies de l'année A-1. Le Conseil décide d'offrir 250 photocopies à chaque association par an en noir et blanc format A4. Vote à la majorité.

**Location de la salle** : les tarifs remontent au 19 novembre 2010, le tarif de location de la salle "La Mesniloise" passe à 250€ pour toute location à compter du 1.1.2016, location vaisselle inchangée, 50€. Vote à l'unanimité.

**Concessions au cimetière** : les tarifs appliqués remontent au 24 avril 1997 et ont été convertis en euros, le 12 janvier 2002. A effet de ce jour, toute nouvelle concession sera établie pour une durée de 30 ans et les tarifs appliqués seront les suivants : concession 2 places (90€), concession 4 places (150€), case au columbarium (450€), pose d'une urne sur une pierre tombale (30€). Les mêmes tarifs que ci-dessus seront appliqués pour tout renouvellement de concession. Vote à l'unanimité.

**Prime à la naissance** : elle était de 50€ par enfant, il est proposé de passer cette prime à 70€ et d'en faire bénéficier les familles en cas d'adoption. Cette somme modifiée sera appliquée pour toute prime versée à dater de ce jour. Rappel : cette prime est versée dans l'année qui suit la naissance et sur un livret au nom de l'enfant. Vote à la majorité.

**Subvention voyage scolaire** : maintien d'une subvention durant chaque cursus (collège, lycée) égale à 50% de la part parentale, limitée à 100 euros. Vote à l'unanimité.

**Subventions aux associations** : pour 2015, reconduction des modalités actuelles, (150€ par manifestation assurant un rayonnement à la commune, avec un maximum de quatre manifestations subventionnées par association ayant transmis son bilan financier de l'année antérieure), avant qu'une refonte du dispositif soit étudiée en réunion partenariale mairie/associations. Vote à l'unanimité.

**Contrôle de gestion** Après étude de l'offre faite par AXA, les contrats de la mairie ont été confiés à cette société d'assurances. pour des garanties au moins égales, l'économie annuelle réalisée est de **1 350 euros**.

#### \* **Travaux**

**MSM**

**Accessibilité** : 4 demandes de devis ont été envoyées, une seule réponse reçue (Architecte SIMON). Pour le 27 septembre, un ADAPT doit être fait mais possibilité de repousser cette date butoir si courrier de dérogation envoyé avant le 27 juin. Nécessité d'avoir des dispositifs pour les déficients auditifs et visuels. Prévoir des toilettes adaptées dans la salle des fêtes.

Pour les bâtiments catégorie 5, une attestation sur l'honneur du maire suffit pour chaque bâtiment. A l'école on peut garder les classes à l'étage. Si un handicapé était inscrit dans une classe, cette classe serait transférée dans la salle de motricité.

**Eglise** : les travaux ont démarré lundi (nettoyage grâce à une nacelle). Ils doivent se terminer cette semaine avec changement des gouttières, pose de protections.

#### \* **Fêtes de cérémonies**

**GB**

**Baptême de l'air** S'est déroulé le 6 juin, 12 élèves admis en sixième (sur 14) ont participé.

**Compte-rendu Fête des 3 trèfles** Prévues sur trois journées, cette fête fut réduite à deux car l'association FESTI-MESNIL dut, par manque d'inscrits, annuler le spectacle théâtral du vendredi 12. La fête de l'école s'est très bien déroulée à noter cependant un défaut patent de communication auprès des administrés et des médias. Le LOTO des associations qui a mis en synergie cinq d'entre elles fut aussi une réussite et la Municipalité s'est réjouie de cette animation partenariale. Chaque association s'est partagé le bénéfice équitablement. Le Conseil propose de faire un geste supplémentaire en leur attribuant une partie des recettes de la buvette pour souligner l'osmose entre les associations, et ainsi amener leur bénéfice à 150 euros. Vote à l'unanimité.

N'ayant pas subventionné les associations lors de la fête de l'école, la Municipalité consacra, comme convenu, 900 euros pour la classe transplantée triennale.

**Appel du 18 juin** Un dépôt de gerbe a été fait au monument aux morts; l'an prochain, la population sera avertie de l'heure de la manifestation au cas où des administrés voudraient se joindre au conseil.

14 juillet. Retraite aux flambeaux le 13 au soir, organisé par l'association Croix Blanche.

#### \* **Ruralité - Médiathèque**

**JD**

**Compte-rendu Fête des voisins** : 90 personnes ont répondu à l'appel malgré la pluie : 3 groupes se sont formés. Une réflexion sera menée pour l'achat de petits chapiteaux qui serviront aussi aux associations.

*Pavillons d'été* : intervention gratuite (CAMVS) d'animateurs en juillet ou août. La municipalité devait faire 2 voeux par tranche d'âge. Réponse quant aux ateliers retenus, fin juin.

*Site communal* : le site de la mairie est en constante évolution. Proposition du conseil de demander dans le prochain bulletin municipal l'adresse mail des administrés afin qu'ils soient informés régulièrement d'évènements importants.

*Travaux d'aménagement de la commission d'identité rurale* : talus arborés place de Manissart, rue des Ecolies, entrées de village posées, panneau d'affichage du cimetière installé.

*Médiathèque* : prévoir des ateliers pendant les petites vacances scolaires (réaliser une enquête avec des choix préétablis afin de cibler le plus grand nombre). Réfléchir à des idées pour rendre la médiathèque plus accueillante.

*Participation citoyenne* : rien ne se passe depuis 4 mois au niveau de la gendarmerie. Proposition de s'inscrire dans la démarche du "rappel à l'ordre" via le procureur.

*Le premier passage pour le concours des maisons fleuries* aura lieu le 30 juin.

\* **Divers**

AL

*Qualité de l'eau* Le rapport de conformité sera affiché.

*Bulletin Municipal pour le 17 juillet* : les contenus des pages ont été définis.

*Mariage prévu le 8 août* GB commande cadeau et fleurs.

*La réunion est levée à 21h35.*